

**MORPHO-SYNTAXE DU FRANÇAIS « ORDINAIRE » DE LA RÉUNION :
RÉSONANCE INTRA- ET INTERLINGUISTIQUE
ET ÉCLAIRAGE PHONÉTIQUE**

Gudrun Ledegen

LCF-UMR 8143 du CNRS

Université de la Réunion

Menant de front des analyses syntaxiques sur le grand corpus *Valirun*¹ (*Variétés Linguistiques de la Réunion*) et des analyses phonético-phonologiques dans le cadre du projet international « Phonologie du Français Contemporain », j'ai fait le constat que les avancées dans les deux domaines s'éclairent mutuellement. Plus particulièrement en ce qui concerne l'étude de l'origine et de l'évolution des traits syntaxiques particularisant le français de la Réunion : plusieurs hypothèses explicatives coexistent, chacune avec ses arguments mais aussi ses limites. L'hypothèse qui me semblait, au vu de l'évolution sociolinguistique de la Réunion, la plus plausible semble effectivement s'imposer au vu des résultats des enquêtes phonologiques menées dans le cadre de PFC.

Après un rapide survol socio-historique, je présenterai les traits morpho-syntaxiques particularisant le français de la Réunion, et exemplifierai les différentes hypothèses explicatives qu'on peut avancer pour en cerner l'origine et/ou le statut actuel. Ensuite, une seconde partie portant sur l'évolution de la phonétique du français régional de la Réunion, étudiée par une comparaison avec le français de l'Île Maurice, en temps réel et en temps apparent, mettra en lumière les importants changements intervenus à la Réunion sur le plan phonético-phonologique. Cette analyse de l'évolution de la prononciation permettra de sérier les hypothèses exposées pour la morpho-syntaxe.

1. Survol socio-historique

L'Île de la Réunion est une terre émergée de 2500 km² dans l'Océan Indien, à 700 km à l'est de Madagascar, actuellement habitée par plus de 700.000 personnes. La situation réunionnaise fait partie des situations d'expansion du français *par importation* (Bal, 1977) : aux XVII^e-XVIII^e siècles, des colonies de peuplement s'installent dans des contrées qui seront exploitées au bénéfice de la métropole.

Vierge de toute occupation humaine en 1665, l'Île de la Réunion est colonisée par des vagues d'immigrations successives qui sont à l'origine de son

¹ Base de données orales, en construction depuis 7 ans sous le parrainage de Michel Francard et de son équipe *Valibel* (*Variétés Linguistiques de Belgique*) à Louvain-la-Neuve. Ces enregistrements anciens (années 70) et actuels, accompagnés de leur transcription, permettent d'analyser l'évolution des pratiques linguistiques orales françaises et créoles, ainsi que des différents contacts entre ces deux langues.

peuplement multi-ethnique : à partir de 1665 sont arrivés des Européens avec des femmes malgaches, indiennes et portugaises de l'Inde (« société d'habitation » (Chaudenson 1992)). Les Africains esclaves sont importés en masse à partir de 1715, avec la culture du café, puis de la canne à sucre : c'est durant cette période de « société de plantation » que le créole réunionnais va émerger. L'abolition de l'esclavage en 1848 fait débiter l'arrivée d'engagés indiens non musulmans (1860-1882). Cette même période voit arriver des immigrants chinois (à partir de 1844) comme travailleurs agricoles, et des musulmans indiens (à partir de 1860) qui viennent pour faire du commerce.

En 1946, le statut de colonie de l'île prend fin avec le passage à celui de Département français d'outre-mer (DOM). Cette « départementalisation » n'a que peu d'effets dans les premières années de son application : le développement de l'île ne prend en fait de l'ampleur qu'au cours des années soixante, sous l'impulsion d'une politique de rattrapage et d'égalité avec la métropole. Cette politique de rattrapage amène des transformations, dont certaines sont particulièrement spectaculaires : une urbanisation importante induit des modes de vie nouveaux ; les facilités de communication, tant sur le plan du déplacement des individus que sur celui de la diffusion des messages augmentent ; enfin, la scolarisation et la médiatisation (Watin & Wolff, 1995) accroissent de façon spectaculaire et ont une influence certaine sur le paysage sociolinguistique réunionnais (Ledegen 2004a), comme nous le verrons plus loin.

2. Inventaire de traits syntaxiques

La liste suivante énumère les différents points qui viennent particulariser la syntaxe du français de la Réunion par rapport à d'autres variétés. Il est important de préciser d'emblée que ces traits particularisent par leur statut sociolinguistique non marqué et/ou par leur fréquence. En plus de ceux-ci, on atteste naturellement des éléments qui relèvent simplement du français ordinaire attesté dans toute la francophonie, comme les omissions de *ne* de négation ou de *il* impersonnel – (*il faut que je parte* –, ou encore les dislocations².

- omission du subjonctif : *il faut qu'ils savent me séduire* (*Loft 1*, 14, 67-72) ; *avant qu'on sort ensemble* (*My NRJ, Coups de gueule1*, 7, 1-3) ;
- interrogative indirecte *in situ*³ : *oui: / alors / je t'explique c'est quoi / tu sais c'est quoi des rollers-shoes* (*KréolFM1*, 1, 9-10) ; *elle connaît elle veut quoi*⁴ (*Tatie*) ;
- absence de *que* de subordination : *ça fait longtemps j'ai pas vu là* (*Cafête5*, 4-5) ; *j'ai l'impression ça va casser* (*Cafête2*, 3-4) ; *il y avait*

² Ces traits de « français ordinaire » sont fréquemment considérés dans la société réunionnaise, plus particulièrement par les enseignants – réunionnais et métropolitains –, comme des interférences avec le créole : J.-L. Gaillard (1992) en est un exemple prototypique.

³ L'interrogative indirecte *in situ* se réalise avant tout derrière le verbe *savoir* (ou *connaître* Cf. note 4), avec le prédicat *c'est* et des mots *Qu-* monosyllabiques (dont majoritairement *quoi*) (Ledegen, sous presse b).

⁴ 'Elle sait ce qu'elle veut', *connaître* étant le terme pour 'savoir' en français régional de la Réunion (Beniamino, 1996 : 108).

quelqu'un [...] qui avait dit toutes les filles de la Réunion sont des thons (My NRJ, Coups de gueule⁵) ;

- traitement particulier des pronoms sujet 3^o personne : *[les filles] ils sont pas tous des thons ; il [ça] déconne chez nous ;*

- traitement particulier des clitiques objet de 3^o personne :

- emploi du pronom clitique direct pour la forme indirecte : *je la donne seize ans ;*

- absence du clitique objet direct : *oui avec ce câble oui mais je // j'arrive pas à faire marcher ;*

- absence de *en* : *non mais maintenant il faut mettre partout [des policiers] hein parce que maintenant ça devient dangereux hein ; tout ça je peux parler qu'avec ma mère⁵ ;*

- utilisation de *là* pronom dans un Gprép (pour *ça*) : *je m'arrête à là ; on en était à là.*⁶

Pour illustrer la particularité des éléments mentionnés ci-dessus, prenons l'exemple de l'absence des clitiques objet ou du subjonctif, ou encore l'interrogative indirecte *in situ* : ces faits sont décrits, en français de métropole, comme « non conventionnels » (Larjavaara, 2000 : 10) ou « populaires » (Gadet, 1992 : 65 ; Blanche-Benveniste, 1997 : 41) ; nos attestations de ces phénomènes, en revanche, montrent qu'ils relèvent tous d'un usage « habituel », non marqué, à la Réunion : ils y constituent la *norme objective*.

Hypothèses

J'exemplifierai ici différentes hypothèses explicatives, concurrentes ou complémentaires, qui permettent de cerner l'origine de ces traits syntaxiques particularisant le français de la Réunion. Par la suite, l'analyse de l'évolution de la situation sociolinguistique, et l'éclairage donné par les enquêtes PFC permettront de sérier ces différentes hypothèses et d'avancer l'explication la plus plausible, unifiant ainsi le traitement des différents domaines linguistiques que sont la phonétique-phonologie, la morpho-syntaxe et le lexique.

L'interrogative indirecte *in situ* (*elle connaît elle veut quoi ; je sais pas c'est qui ; il faut voir c'est quoi...*), ou encore l'absence de subjonctif, sont d'un usage non marqué à la Réunion : ces particularismes constituent une norme « endogène » au sens de « usage courant admis par l'ensemble des locuteurs comme ordinaire, neutre » (Manessy, 1997 : 223). Dans toute situation d'interaction, chez

⁵ Cf. l'analyse présentée dans Ledegen & Légise (sous presse) comparant le français « ordinaire » de Guyane et de la Réunion, qui met en lumière les parallèles et les divergences entre ces deux variétés de français.

⁶ Par ailleurs, on atteste aussi un trait qui nous semble avant tout provenir du contact avec le créole : il s'agit de la double négation (*j'ai pas vu personne*) que nous n'attestons que très peu dans d'autres zones de francophonie qui ne sont pas en contact avec un créole à base française.

des locuteurs de tout âge et toute classe sociale confondue, ces formes s'attestent⁷.

L'on pourrait catégoriser ces structures comme des **régionalismes** : nous n'avons toutefois pas à faire à un régionalisme grammatical, un « écart géographiquement délimitable » (Tuaillon 1983), comme *ça j'y trouve pas beau* attesté uniquement dans la région de Lyon, parce que ces traits s'attestent aussi ailleurs ; nous avons à faire tout au plus à un régionalisme « de fréquence »⁸ (Taverdet 1977). Ainsi, un premier fait remarquable est la modification de la fréquence d'attestation, le sens ne changeant guère ; toutefois, comme nous l'avons vu, le statut sociolinguistique, donc l'emploi, se révèle très différent (« neutre » *versus* « marqué », voire « populaire »). Quels sont les éléments qui permettraient de cerner l'origine de ces traits ?

Une première hypothèse explicative, fréquemment invoquée dans la société réunionnaise (Cf. note 2), serait de les considérer comme des « formes **interférentielles** [...] produites [...] par des créolophones qui n'ont pas intériorisé le français standard et qui n'en contrôlent pas la grammaire » (Prudent, 2002 : 65). En effet, le créole réunionnais, pour ce qui concerne l'interrogative indirecte, remonte habituellement le mot interrogatif en tête de subordonnée mais peut aussi le laisser *in situ*. Toutefois, cette dernière structure est plus rare que la montée *Qu-* (Cellier 1985). Pour l'absence du subjonctif ou l'emploi particulier des clitiques de 3^o personne, l'hypothèse de l'interférence peut apparaître comme plus convaincante : en créole réunionnais, le mode du subjonctif n'existe en effet pas ; et pour ce qui est des clitiques objets, on observe un seul paradigme de formes : *li èm ali* : 'elle l'aime' ; *li mazine ali* : 'elle pense à lui/elle'. Par ailleurs, le clitique objet peut être omis facilement (Cellier 1985).

Une autre hypothèse serait d'attribuer les structures mentionnées à la **survivance** d'un trait de français dialectal et/ou populaire des colons du XVII^e siècle. De fait, les traits sont tous attestés dans d'autres zones d'immigration du XVII^e siècle : Québec, français « marginaux » (Louisiane, Missouri, Saint-

⁷ Signalons toutefois que l'absence du subjonctif est un trait en évolution rapide : l'étude d'un corpus radiophonique de plusieurs heures mettant en scène des locuteurs jeunes montre que ces derniers, probablement sous l'influence de l'école, produisent majoritairement le subjonctif, sauf dans quelques moments de faible surveillance, au tout début du jeu radiophonique, *Le Loft*, où ils sont fortement sollicités, voire déstabilisés, par l'animateur :

- L1 : tu espères en trouver un [garçon] ?

L3 : ouais

L1 : parmi parmi les trois garçons [qui participent au Loft radiophonique] ?

L3 : euh peut-être pas / mais bon / on va voir

L1 : comment ça peut-être pas / (rires) holala / (rires) / désolé les gars / désolé

L3 : mais non le but c'est de séduire bon / il faut qu'ils *savent* me séduire (*Loft 1*, 14, 67-72)

L1 : ouais la preuve je suis devant toi alors réponds

L6 : hou ben ouais / ben qu'est-ce que tu veux que je te *réponds*

L1 : bon alors il paraît que c'est ta ta grande sœur qui t'a inscrit (*Loft 4*, 20, 12-14).

⁸ Le « régionalisme de fréquence » est une quatrième catégorie de régionalisme proposée par G. Taverdet (1977 : 41) à côté des régionalismes lexicaux, grammaticaux et phonétiques : « Dans certaines aires, des éléments du français standard peuvent soit connaître des emplois particulièrement vivants, soit, au contraire, être inconnus (Taverdet cite *guère* comme exemple du premier cas, *faisselle* comme exemple du second) » (Martin, 1997 : 60).

Barthélemy...) (Chaudenson *et al.* 1993)⁹. Sur le terrain réunionnais, c'est l'interprétation adoptée par M. Beniamino (1996) pour le domaine lexical, ou encore par M. Carayol pour les domaines de la phonétique et de la phonologie : elle permet, selon ce dernier, de cerner pourquoi « le français réunionnais parlé par les couches les plus évoluées de la population représenterait un état plus « avancé » de l'évolution du français que le français parlé en France métropolitaine par des couches de population dont le niveau de culture est inférieur, autrement dit, pourquoi la tendance à l'économie, essentielle à l'évolution linguistique, se manifeste avec une telle ampleur dans le français parlé à la Réunion ? » (1972 : 25).

Soulignons toutefois qu'il y a quelque difficulté à séparer la « survivance » de l'« interférence » : en effet, quand on atteste aujourd'hui un trait du français populaire (qui a été à l'origine d'une caractéristique du créole), celui-ci peut être interprété de deux façons : il peut s'agir d'une survivance en français qui continue à être attestée aujourd'hui ; il peut aussi être apparu sous une influence plus récente du créole sur le français appris par la totalité de la population réunionnaise depuis la départementalisation (1946) et surtout depuis les années '70.

C'est cette dernière hypothèse explicative¹⁰ que j'avancerai ici en m'appuyant sur les recherches en phonétique-phonologie qui seront exposées dans le point suivant où nous verrons quelle variété de français a été acquise par la population réunionnaise depuis le milieu du XX^e siècle : il s'agirait de l'influence mutuelle des langues en contact, autrement dit du phénomène de *résonance*, où une tendance évolutive classique du français entre en résonance avec le système du créole réunionnais ; ce phénomène produit, dans la *norme objective*, une fréquence inhabituellement élevée dans les formes observées (par ex. : interrogative indirecte *in situ* ; absence du clitique objet ; absence du subjonctif) ou une réduction de la diversité (par ex. : clitiqes de troisième personne) particulièrement vivace.

3. Quand la syntaxe est éclairée par la phonétique

Les enquêtes sur la phonétique et la phonologie qui sont menées dans le cadre du projet international Phonologie du Français Contemporain (P.F.C.), sous la direction de J. Durand, B. Laks et C. Lyche, viennent éclairer d'un jour nouveau l'évolution de la situation sociolinguistique de la Réunion, et de ce fait l'analyse syntaxique menée sur les traits particularisants.

Ces enquêtes, dont je présenterai ici les résultats de façon condensée (Ledegen 2004b, 2005, 2006), portent sur les deux îles sœurs, La Réunion et l'Île Maurice (respectivement codées *Run* et *Mu* dans les tableaux suivants) ; la thèse de doctorat de M. Carayol (codé *Car*) menée en 1977 constitue un point de comparaison important pour la Réunion : ainsi pour la Réunion, l'étude est menée en

⁹ Ainsi, pour le subjonctif par exemple : Neumann & Bollée, 1998 ; Brasseur, 1997 ; Chauveau, 1998 ; Lesage, 1991 ; ...

¹⁰ Une autre explication serait d'y voir « le fait délibéré d'énonciateurs conscients qui désirent ainsi 'produire un effet' » (Prudent, 2002 : 65), hypothèse qui me semble toutefois peu plausible pour ces formes morpho-syntaxiques dont l'usage semble encore peu conscientisé – à l'exception de l'absence du subjonctif, dont la correction semble martelée à l'école.

temps apparent et en temps réel (Labov, 1976 : 372), et la comparaison avec l'Île Maurice, dont le système phonologique montre des ressemblances avec certaines étapes du système réunionnais, mettra en lumière l'évolution de la situation sociolinguistique réunionnaise en général, et de l'apprentissage du français en particulier.

Ci-dessous figurent deux tableaux qui résument les résultats des différentes enquêtes, pour les voyelles, puis pour les consonnes : dans un premier temps les constantes sur les trois terrains sont réunies ; ensuite, sont assemblées les divergences entre les trois terrains, mettant ainsi en évidence les changements intervenus pour la Réunion.

Tableau 1 : Les constantes sur les trois terrains d'enquête

créole	français historique	zone fragile	« français moyen »
		absence d'[a] postérieur	
		loi de position	
[r] postvocalique : élision et/ou influence sur la voyelle			
		réduction de groupes consonantiques	

Les quatre catégories contenues dans ce tableau classifient les différents traits selon leur probable origine : ainsi, le comportement du [r] postvocalique, s'élidant en influençant ou non la voyelle précédente, en l'allongeant ou la vélarisant, provient clairement d'une influence du créole (Bordal, 2005) ; la « zone fragile » quant à elle, réunit des éléments qui sont certes systématisés dans les créoles, mais par ailleurs aussi en variation dans beaucoup de zones de francophonie périphérique ou marginale, et donc non exclusivement attribuables au contact avec le créole. Il s'agit naturellement d'un continuum où les frontières entre les différentes influences (intrasystémiques, intersystémiques) ne sont pas toujours faciles à séparer, comme nous le verrons dans le tableau suivant, où certains traits sont à cheval entre deux colonnes.

Toutefois, les quatre voyelles nasales attestées dans ce second tableau apparaissent comme un élément réunissant les français historiques de la Réunion et de l'Île Maurice, et l'arrivée de la troisième glide y est clairement à attribuer à une influence du français « standardisé » (Borrell & Billières 1988). Cette dernière variété est désignée dans le tableau par la catégorie « français moyen » (Ledegen 2006), qui désigne le français métropolitain dans toute sa variation diaphasique et diatopique, *moyen* étant pris ici au sens de « moyenne » entre le français « standardisé » (Borrell & Billières 1988) et le français colloquial, « ordinaire » (Gadet 1989), les deux constituant actuellement à la Réunion les normes de référence pour le « bien parler », soutenu et familier, comme nous le verrons clairement plus loin.

Tableau 2 : Les divergences entre les trois terrains d'enquête

créole	français historique	zone fragile	« français moyen »
	Mu & Car : 4 voyelles nasales	Run : 3 voyelles nasales	
	Mu & Car : assibilation		Run : perte de l'assibilation
Mu & Car : 2 glissantes			Run : 3 glissantes
Mu & Car : tendance majoritaire de diérèse			Run : tendance major. de synérèse
Mu & Car : nasale palatalisée			Run : perte de nasale palatalisée

Le second tableau réunit les divergences attestées entre les trois terrains d'enquête et plus particulièrement l'évolution de la situation sociolinguistique réunionnaise. Il met ainsi en lumière que pour la Réunion, quatre changements consonantiques (perte de l'assibilation et de la nasale palatalisée, passage de 2 à 3 glissantes, et tendance majoritaire à la synérèse) et un changement vocalique (passage de 4 à 3 voyelles nasales) sont intervenus sur une période d'environ 30 ans. Quand on sait que le système consonantique du français est relativement stable depuis le 17^{ième} siècle, il semble plausible de poser que La Réunion a vécu le **remplacement** du français historique par la variété « français moyen » comme norme de référence, plutôt que l'**évolution** de cette variété vers son état actuel.

En effet, les données présentées par M. Carayol (1977) reflétaient surtout le français historique : il traite du « français de la haute bourgeoisie réunionnaise » et du « français plus « récent » de locuteurs issus de milieux socio-culturels plus modestes » (1977 : 47), en interrogeant des enquêtés, appartenant à la nouvelle classe moyenne urbaine¹¹, dans un contexte où le degré d'instruction de la population réunionnaise est fort bas¹².

À la Réunion, cette variété historique, qui fut la norme de référence jusqu'à la départementalisation¹³, s'est vue remplacer dans cette fonction par la « variété métropolitaine » (Beniamino & Baggioni, 1993 : 157). Ce remplacement a eu lieu *de facto* plus tard que 1946, date de la départementalisation, la « politique de

¹¹ Trois élèves (4^{ième} et 2^{nde}), trois étudiantes, trois enseignants, un conseiller agricole et un retraité des contributions indirectes (1977 : 78-79).

¹² 39% de la population est illettrée ; 15% à peine des enfants réunionnais poursuivent une scolarité complète de second cycle ; entre 1968 et 1973, 4,6% de la tranche d'âge de 17 ou 18 ans a obtenu le baccalauréat (Carayol, 1977 : 26-27).

¹³ « Il a existé, au moins jusqu'à la seconde guerre mondiale, une caste de « Grands Blancs », issue de la classe dirigeante de la période coloniale, qui était détentrice de la légitimité culturelle et du pouvoir politique », une situation « très proche celle de l'île Maurice (Baggioni & Robillard 1990) ». Ce français archaïque, témoin effectif du français « bourbonnais », caractérisé par un ensemble de conservatismes, subsiste aujourd'hui uniquement dans la sphère du privé, et ne participe plus de la définition de la norme locale (Beniamino & Baggioni, 1993 : 156-158).

rattrapage » avec la métropole (occasionnant d'importants investissements dans la scolarisation, les infrastructures, le logement...) ne se mettant en place que dans les années '70 (Beniamino & Baggioni, 1993 ; Fioux 1999 ; Ledegen 2004a).

Cette comparaison a ainsi permis de mettre en lumière que le français « ordinaire » réunionnais actuel est constitué d'éléments relevant de la variété baptisée ici « français moyen » (Ledegen 2006), et d'influences directes du créole réunionnais avec lequel elle est en contact constant : ainsi, les éléments qui relèvent de la variation interlinguistique particulière (i.e. le contact avec le créole réunionnais), et ceux qui appartiennent à la variation intralinguistique du français, mettant en jeu des zones de la morpho-syntaxe du français instables dans toute variété de français « ordinaire », viennent ici se renforcer les uns les autres sur le terrain réunionnais et donnent ainsi lieu à des radicalisations paradigmatiques. Par ailleurs, le renforcement mutuel de ces deux facteurs de variation est d'autant plus fort à la Réunion que près de 15% des pratiques ordinaires se situent dans un *no man's land* linguistique, où le linguiste ne peut décider si tel énoncé appartient au créole (acrolectal) ou au français (Ledegen, sous presse a). L'étude de ces zones de variation, qui révèlent des évolutions existantes ou en devenir, viennent ainsi éclairer le français « ordinaire » tout court.

Conclusion

Ainsi, l'étude du français « ordinaire » sur différents terrains, l'analyse de l'évolution de la situation sociolinguistique réunionnaise, et les enquêtes PFC comparant les deux îles sœurs viennent sérier les hypothèses explicatives pour le domaine syntaxique en mettant de côté celle de la survivance ou de l'interférence seules, et viennent appuyer l'explication de la *résonance*, i.e. une tendance évolutive classique du français se renforçant au contact avec le système du créole réunionnais.

Cette explication s'appuie solidement sur l'analyse des faits linguistiques, sur les données socio-historiques et sociolinguistiques de la Réunion et de la zone Océan Indien, et enfin, sur les représentations sociolinguistiques des locuteurs réunionnais : en effet, le français pratiqué à la Réunion, n'est pas identifié ni investi comme une continuation de la norme « grand blanc » par les locuteurs, ni comme un français régional, un « français – historique – d'ici », mais bel et bien comme un métissage du français et du créole, un mélange d'ailleurs assez bien assumé dans l'ensemble (Najède 2004 ; Ledegen sous presse c).

Références bibliographiques

- BENIAMINO, M. & BAGGIONI, D., 1993, « Le français, langue réunionnaise », in BENIAMINO, M. & ROBILLARD, D. de (Dir.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, pp. 151-172.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., 1997a, *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, Gap.
- BORDAL, G., 2006, *Traces de la créolisation dans un français régional : le cas du /r/ à l'Île de la Réunion*, Mémoire de Master, Universitetet i Oslo, www.projet-pfc.net.

- BRASSEUR, P., 1997, « Créoles à base lexicale française et français marginaux d'Amérique du Nord : quelques points de comparaison », in HAZAËL-MASSIEUX, M.-C. & ROBILLARD, D. de, (Eds), *Contacts de langues, contacts de cultures, créolisation*, Paris, L'Harmattan.
- CARAYOL, M., 1972, « Remarques à propos de l'emploi du subjonctif dans le français parlé à la Réunion », *Cahier du Centre Universitaire de la Réunion*, n° 2, pp. 9-26.
- CARAYOL, M., 1977, *Le français parlé à la Réunion. Phonétique et phonologie*, Paris, Champion.
- CELLIER, P., 1985, *Comparaison syntaxique du créole réunionnais et du français*, Publications de l'Université de la Réunion.
- CHAUDENSON, R., 1992, *Des îles, des hommes, des langues. Langues créoles – cultures créoles*, Paris, L'Harmattan.
- CHAUDENSON, R., MOUGEON, R. & BENIAK, E., 1993, *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier-Erudition – ACCT, Coll. « Langues et développement ».
- CHAUVEAU, J.-P., 1998, « La disparition du subjonctif à Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon et en Bretagne : propagation ou récurrence ? », in BRASSEUR, P., (Ed.), *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*, Avignon, Centre d'Études Canadiennes d'Avignon et du Vaucluse, pp. 105-119.
- FIoux, P., 1999, *L'école à l'Île de la Réunion entre les deux guerres*, Paris, Karthala.
- GADET, F., 1989, *Le français ordinaire*, Paris, Colin.
- GADET, F., 1992, *Le français populaire*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».
- GAILLARD, J.-L., 1992, *Interférences créole-français dans les tests d'élèves de 6^{ème}*, CRDP Réunion.
- LARJAVAARA, M. (2000), *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica.
- LEDEGEN, G., 2004a, « Transformations de la société réunionnaise, évolutions sociolinguistiques et médias légitimant les pratiques linguistiques « ordinaires » », in KLAEGER, S. & MÜLLER, M. (éds.) : *Medien und kollektive Identitätsbildung. Ergebnisse des 3. Franko-Romanistenkongresses, Aachen 26.-29. September 2002*. Wien : Edition Praesens, pp. 112-128.
- LEDEGEN, G., 2004b, en collaboration avec Isabelle PRUVOST, « PFC à Maurice : français divers », communication aux *Journées Phonologie du Français Contemporain (PFC)*, Paris, MSH, décembre 2004, publiée sur le site PFC www.projet-pfc.net.
- LEDEGEN, G. & BORDAL, G., 2005, « PFC à la Réunion : attestation d'un français régional réunionnais », communication au *Colloque PFC : Phonological variation : The case of French*, Tromsø, Norvège, août 2005, www.projet-pfc.net.
- LEDEGEN, G., & BORDAL, G., 2006, « Évolutions phonologiques dans les français régionaux de la Réunion et de l'Île Maurice : avènement du « français

- moyen » », communication au Colloque PFC : *Approches phonologiques et prosodiques de la variation sociolinguistique : le cas du français*, Louvain-la-Neuve, juillet 2006, www.projet-pfc.net.
- LEDEGEN, G., sous presse a, « Prédicats "flottants" entre le créole acrolectal et le français à La Réunion : exploration d'un *no man's land* linguistique », in CHAMOREAU, C. & GOURY, L. (Eds), *Systèmes prédictifs des langues en contact*, 15 p.
- LEDEGEN, G., sous presse b, « L'interrogative indirecte *in situ* à la Réunion : elle connaît elle veut quoi », *Actes du Colloque « Le français parlé du XXI^e siècle : normes et variations »*, Université d'Oxford, 23 et 24 juin 2005.
- LEDEGEN, G., sous presse c, « L'évolution générationnelle des pratiques linguistiques mélangées : éclairage sur les « parlars jeunes » réunionnais », in LEDEGEN, G. (Ed.), *Les parlars jeunes. Terrains et normes diversifiés*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Espaces discursifs », pp. 147-178.
- LEDEGEN, G., & LEGLISE, I., sous presse d, « Variations syntaxiques dans le français parlé par des adolescents en Guyane et à la Réunion », dans LAMBERT, P., MILLET, A., RISPAIL, M. et TRIMAILLE, C. (Eds), sous presse, *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique. Mélanges offerts à Jacqueline Billiez*.
- LESAGE, R., 1991, « Norme et usage : l'emploi de l'indicatif après *bien que* et *quoique* dans la presse québécoise », *The French Review*, 65, 1, pp. 15-29.
- MANESSY, G., 1997, « Normes endogènes » in MOREAU, M.-L. (Ed.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, pp. 223-225.
- MARTIN, J.-B., 1997, « Le français régional. La variation diatopique du français de France », *Le français moderne*, LXV, n° 1, pp. 55-69.
- NAJEDE, M., 2004, *Vitalité des particularités lexicales réunionnaises et attitudes et représentations face au « français de la Réunion »*. Enquête sociolinguistique, Mémoire de Maîtrise, Université de la Réunion.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, I. & BOLLEE, A., 1998, « Français marginaux et créoles », in BRASSEUR, P., (Ed.), *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*, Avignon, Centre d'Etudes Canadiennes d'Avignon et du Vaucluse, pp. 181-203.
- PERONNET, L., 1995, « Le français acadien », in GAUTHIER, P. & LAVOIE, T. (Dirs), *Français de France et Français du Canada. Les parlars de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Université Lyon III, Centre d'Etudes Linguistiques Jacques Goudet, Série « Dialectologie 3 », pp. 399-439.
- PRUDENT, L. F., 2002, « Couple domino et français jambé d'eau : variations en genres, en couleurs et en langues autour de Frantz Fanon et Mayotte Capécia », dans BERTHET, D. (Ed.), *Vers une esthétique du métissage ?*, Paris, L'Harmattan, pp. 63-87.
- TUAILLON, G., 1983, « Régionalismes grammaticaux », *Recherches sur le français parlé*, n° 5, pp. 227-239.

WATIN, M., & WOLFF, E., 1995, « L'émergence de l'espace public à La Réunion : un contexte socio-historique singulier », *Etudes de communication*, n° 17, Lille, Université de Lille 3, pp. 19-39.